

Séance du 15 mai 2018

L'an deux mil dix-huit le 15 mai à dix-neuf heures cinq minutes, les membres du Conseil Municipal de cette commune légalement convoqué, se sont réunis au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. BAILLY Franck, Maire.

Présents : Mesdames DELAGARDE Valérie, BETTON Marie, PROLA Hasina, Messieurs BAILLY Franck, MANCIER Bruno, CHOPIN Marcel, DELOZANNE Philippe, CABOUILLET Dominique

Absent excusé : Monsieur SIMON Jean Pierre (pouvoir donné à DELOZANNE Philippe)

Secrétaire de séance : Monsieur Marcel CHOPIN

Monsieur le Maire fait lecture du compte-rendu du 17 avril 2018.
Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité des membres présents.

Puis Monsieur le Maire passe à l'ordre du jour.

Ordre du jour

- Délibération concernant l'acquisition d'une débroussailleuse
- Délibération concernant une décision modificative pour l'acquisition d'une débroussailleuse
- Information sur le mur du cimetière
- Information concernant l'Adjoint Technique territorial
- Questions diverses

I – DELIBERATION

N° 14/2018 : Délibération concernant l'acquisition d'une débroussailleuse

Monsieur le Maire indique qu'il est nécessaire d'acquérir une débroussailleuse car celle qui est en fonction est en panne.

Un devis pour réparation de l'ancienne débroussailleuse a été demandé mais celui-ci s'est avéré trop couteux pour la réparation de la débroussailleuse actuelle.

Coût de l'acquisition : 375.00 euros HT soit 450.00 euros TTC

Après en avoir délibéré, le conseil municipal vote avec 9 voix Pour, 0 voix Contre et 0 voix d'Abstention d'acquérir une nouvelle débroussailleuse pour un montant de 450.00 euros TTC

Autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents nécessaires à cet achat.

N° 15/2018 : Délibération concernant une décision modificative pour l'acquisition d'une nouvelle débroussailleuse

Monsieur le Maire indique la nécessité d'effectuer une décision modificative pour l'achat d'une nouvelle débroussailleuse.

Après délibération,

Le conseil municipal vote à l'unanimité des membres présents pour la décision modificative de la façon suivante :

Une dépense au chapitre 011 compte 61524 pour un montant de - 450.00 euros
021 pour un montant de 450.00 euros
023 pour un montant de 450.00 euros
Une dépense au chapitre 21 compte 21578-opfi pour un montant de + 450.00 euros

II- INFORMATIONS

Mur du cimetière

Monsieur le Maire indique que le mur du cimetière s'est fortement dégradé et menace de tomber. Cela pourrait être dû au précédent sinistre.
Un courrier sera envoyé à l'assurance afin que ce soit constaté par un expert et qu'il soit réparé à partir de sa base.

Adjoint Technique Territorial

Monsieur le Maire informe le conseil municipal du départ de Monsieur Patrick CABOUILLET, adjoint technique territorial le 29 mai 2018.
Celui-ci n'a pas souhaité renouvelé son contrat.

Le conseil municipal le félicite pour le travail accompli et lui souhaite un franc succès pour la continuité dans ses projets.

Monsieur le Maire propose au conseil municipal 3 solutions :

- Recrutement en direct
- Si recrutement en direct, personne extérieure du village ou non
- Intervenant extérieur

A ce jour, une publication de l'offre d'emploi a été effectuée auprès du Centre de Gestion de la Marne.

Cimetière communal

Monsieur le Maire indique que le cimetière a été complètement nettoyé et enlevé de toutes les mauvaises herbes.

Il sera semé dans l'allée centrale de l'herbe pour un entretien plus facile.

Concernant la plaque sur le monument aux morts, elle sera repeinte gratuitement par Monsieur BIAUDET.

Travaux dans la commune

Madame Valérie DELAGARDE fait le point des travaux et indique que les travaux d'enfouissement arrivent au stade de finition. Fin des travaux fin juin 2018.

Monsieur le Maire indique que les changements de canalisation d'eau potable rue du Tambour se feront par la suite.

Concernant le marché des candélabres, Madame Valérie DELAGARDE est en constante demande auprès de la Communauté Urbaine du Grand Reims pour savoir où en est le marché.

Révision de la carte Communale

Monsieur le Maire demande au conseil municipal s'ils souhaitent effectuer une révision de la carte communale qui aura un cout supplémentaire pour la commune.
Le conseil municipal répond par la négative.

Voisins vigilants

Monsieur le Maire indique qu'à ce jour il n'a pas de retour concernant la mise en place avec la Gendarmerie de Fismes de « Voisins vigilants ».

Fondation du Patrimoine

Madame Valérie DELAGARDE indique que les deux dossiers déposés auprès de la Fondation du Patrimoine sont en instruction.

Horloge de l'Eglise

Monsieur le Maire indique qu'il n'a pas de retour concernant la réparation de l'horloge de l'Eglise.
Il recontactera l'entreprise.

LPO

Monsieur le Maire indique qu'il a reçu un devis du géomètre pour la route de Serzy à Vandeuil.
L'appel d'offres par la LPO est en cours.

Préparation du centenaire

Madame Valérie DELAGARDE indique que la préparation du centenaire de l'armistice 1918 est en cours.

Fleurissement de la commune

Madame Valérie DELAGARDE indique que Françoise DELOZANNE et Carole HUBERT se sont beaucoup investies dans le fleurissement communal depuis quelques années.
Madame Valérie DELAGARDE leur a demandé de limiter les végétaux par le biais de vivaces.

III- QUESTIONS DIVERSES

Monsieur Bruno MANCIER indique que les pompiers de Savigny ne demandent pas de subvention cette année car ils ont été rattachés à la Communauté Urbaine du grand Reims.

Monsieur Philippe DELOZANNE indique qu'il a été interpellé par des administrés suite à une erreur de fauchage dans la rue de la Fontaine.
L'employé communal procédera à l'enlèvement des déchets verts restés sur la rue.

Madame Valérie DELAGARDE demande à ce que la plaque installée en continuité d'une maison rue du tambour soit enlevée car ceci est sur le domaine public.

Madame Marie BETTON demande à Monsieur le Maire si la commune a connaissance des analyses de rejets de la station d'épuration ainsi que du rapport délégataire.

Monsieur le Maire répond par la négative.

Elle demande également si la commune reçoit toujours le rapport du délégataire pour l'eau.

Monsieur le Maire répond par la négative également.

Il indique que cela sera demandé à la Communauté Urbaine du grand Reims.

Fin de séance 20h17

DELAGARDE Valérie

BAILLY Franck

MANCIER Bruno

CHOPIN Marcel

BETTON Marie

PROLA Hasina

DELOZANNE Philippe

CABOUILLET Dominique